

En Commun



édito

Pour la seconde fois, lors des élections municipales, vous vous êtes prononcés pour désigner vos représentants à la communauté de communes. Le conseil communautaire ainsi constitué m'a choisi pour assurer la présidence de la Lomagne Gersoise pour les six prochaines années. Je souhaitais donc vous associer aux remerciements les plus simples mais les plus sincères que j'ai adressés aux conseillers communautaires qui m'ont fait confiance pour cette importante tâche.

A travers ce numéro, j'ai le plaisir de vous présenter l'ensemble des conseillers communautaires et également les Vice-présidents et membres du Bureau qui composent l'équipe opérationnelle qui représente notre territoire.

Succédant à la fonction de président à Jean-Louis CASTELL, dont je salue l'action menée à la communauté de communes, je poursuivrai les démarches engagées lors des précédentes mandatures pour faire de la Lomagne Gersoise un territoire d'accueil et d'excellence.

Dans un contexte sociétal et économique difficile pour tous, habitants, entreprises et collectivités, j'aurai l'occasion lors d'un prochain numéro de vous présenter le projet de territoire que je souhaite construire avec tous les conseillers communautaires, en nous appuyant sur des communes fortes. Ce projet devra contribuer au renforcement de l'attractivité et de l'aménagement de notre territoire, à la mise en œuvre d'une offre de services et d'équipements aux publics, et surtout à favoriser l'emploi.

D'ores et déjà, 2020 voit la concrétisation de grands équipements communautaires : le pôle de santé à Lectoure, le Laboratoire d'Innovation Rurale à Fleurance, les bureaux de l'office de tourisme Gascogne Lomagne et prochainement les groupes scolaires à Lectoure et Fleurance.

Soyez assurés que toute l'équipe communautaire, est aujourd'hui concentrée et mobilisée, avec rigueur et sens du service public, pour répondre au mieux à vos attentes et besoins, et développer notre territoire communautaire.

Je souhaite aussi souligner l'engagement des acteurs de ce territoire, je me réjouis que les professionnels de santé du Lectourois se soient mobilisés pour organiser pour la seconde année en Lomagne Gersoise l'université d'été du Gers "Médecine du futur, une autre idée de la campagne". Le public était au rendez-vous pour cette 2nde édition les 19 et 20 septembre derniers à Fleurance et Lectoure.

Enfin, j'appelle de mes vœux qu'en 2021, la situation sanitaire s'améliore grâce à la contribution de tous et en particulier de la communauté médicale qui œuvre au quotidien auprès de tous. Les services de la communauté mettent tout en œuvre pour accompagner les entreprises afin que les acteurs de l'éducation et de l'économie puissent mener leurs missions et activités dans les conditions les plus favorables.

Pour conclure, permettez-moi d'avoir une pensée très émue pour notre ancien collègue Guy Verdier décédé soudainement le 9 novembre dernier. J'éprouve un grand respect pour Guy. Il a toujours défendu l'intérêt communautaire avec fougue, honnêteté et courage. Il s'est battu parfois seul contre tous pour défendre sa vision d'un territoire toujours plus solidaire et plus cohérent. En votre nom à tous, je tiens à lui rendre hommage pour son dévouement en tant qu'élus au service de tous et je présente à son épouse et à toute sa famille les condoléances attristées de tous les élus communautaires.

Xavier BALLEGGHIEN
Président de la Lomagne Gersoise

A la Une

Renouvellement - la Lomagne Gersoise en 2020

Créée le 23 décembre 1998, la communauté de communes de la Lomagne Gersoise compte 43 communes pour 19.938 habitants. Son territoire s'étend sur 686 km² au nord-est du Gers. En mars et juin dernier, vous avez élu vos 495 conseillers municipaux et parmi eux, 109 conseillers communautaires (68 titulaires et 41 suppléants).

✓ Le Conseil de communauté :

Constitué par les délégués des 43 communes membres, le conseil communautaire fonctionne sensiblement de la même façon que les conseils municipaux.

Il administre la communauté de communes et décide entre autres de son budget.

Il délègue une partie de ses attributions au bureau et au président de la Lomagne Gersoise.

✓ Le Bureau :

Le Bureau complète le dispositif décisionnel.

Il est composé d'une équipe d'élus restreinte : le président, les 9 vice-présidents et les maires de Fleurance et Montestruc-sur-Gers.

✓ Des commissions, animées par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

La Lomagne Gersoise fonctionne avec neuf commissions thématiques qui se réunissent périodiquement pour travailler sur les dossiers. Leur rôle est consultatif, mais ce sont elles qui proposent les décisions.

✓ Les 9 commissions thématiques :

- Environnement - Développement durable - GEMAPI
Vice-président : Philippe BLANCQUART
- Voirie d'intérêt communautaire et service commun
Vice-président : Jérémy LAGARDE
- Aménagement du territoire
Vice-président : Alain SCUDELLARO
- Finances
Vice-président : Olivier TARBOURIECH
- Tourisme et Attractivité du territoire
Vice-président : Thierry CAMBOURNAC
- Services à la population
Vice-présidente : Valérie MANISSOL
- Développement économique, Emploi & Innovation
Vice-président : Jean-Louis CASTELL
- Commerce - Artisanat - Agriculture
Vice-président : Dominique GONELLA
- Habitat et Urbanisme
Vice-président : Patrice SUAREZ



Philippe BLANCQUART Alain SCUDELLARO Xavier BALLEGGHIEN Dominique GONELLA Jérémy LAGARDE
Jean-Louis CASTELL Olivier TARBOURIECH Patrice SUAREZ Valérie MANISSOL Thierry CAMBOURNAC
Janine SAVONET Ronny GUARDIA-MAZZOLENI

HOMMAGE



Guy VERDIER s'est éteint le 9 novembre 2020.

Maire de Castéra-Lectourois et vice-président de la Lomagne Gersoise de 2001 à 2020, Guy VERDIER s'est engagé durant 2 décennies au service de sa commune et de l'intercommunalité de façon entière et intègre, avec conviction et un sens aigu de l'intérêt commun.

En charge de l'habitat et du cadre de vie au sein de la communauté de communes pendant 3 mandats, il a mené avec efficacité les chantiers des réhabilitations de logements communaux, de l'aire d'accueil des gens du voyage, les opérations d'amélioration de l'habitat (2 OPAH), a structuré le service urbanisme communautaire, initié le plan paysages...

Ardent défenseur de l'esprit communautaire, soucieux du bien-être des enfants scolarisés, suite à la fermeture de la classe unique de l'école communale par la DASEN, avec le président du regroupement pédagogique, il a réussi à conserver le poste d'enseignant et ainsi pérenniser l'école intercommunale.

L'équipe de la Lomagne Gersoise tient à exprimer sa reconnaissance pour son rôle important et son investissement sans faille dans la construction et la défense de la communauté de communes et présente ses condoléances à sa famille.

P02

EN MARCHÉ : ECONOMIE DE NOUVEAUX ESPACES

P03

ESSOR DE LA FILIERE BIO TRAVAUX - ECOLES

P04

INITIATIVES : L'ACCES INTERNET PAR GERS NUMERIQUE



Jean-Louis CASTELL
Vice-président à l'économie

ÉCONOMIE DE NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL



NOS CO-FINANCEURS



Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux & Pacte Métropolitain



Grands Projets pour l'Attractivité et la Croissance des Territoires

La Lomagne Gersoise finalise les travaux d'aménagement du Laboratoire d'Innovation Rurale. Ce projet de rénovation urbaine se situe au centre bourg de Fleurance, entre les rues Alexandre Laffont et Pasteur.

Cet espace se traduit à travers un réel écosystème à l'image de la ruralité de demain.

Le LIR offre en un seul lieu, plusieurs activités :

- Incubateur d'entreprises innovantes
- Espace télétravail
- Espace coworking
- Espace boutique / traiteur
- Espaces événementiels
- Salles de réunion

Sur ce site, sont également réunis l'Office de Tourisme Gascogne Lomagne, et à terme le Fablab grand public et la poussinière commerciale.

A bientôt dans nos locaux !

NOUVEAUTÉ #ÉCONOMIE #INCUBATEUR

OUVERTURE PROCHAINEMENT ! ACCUEILLIR, ÉTABLIR & ACCOMPLIR



Vos modes de travail changent. Nous aussi !

À l'heure du travail connecté, de la flexibilité et de la collaboration permanente, l'offre de bureaux doit suivre le mouvement. Pour accompagner et soutenir la dynamique à l'œuvre, la Communauté de Communes met à votre disposition de nouveaux locaux pour mieux adapter vos environnements de travail à la mutation des pratiques professionnelles tout en offrant un accompagnement sur-mesure.

UN ECOSYSTÈME LOCAL



Le LIR a pour vocation de **booster** la croissance et l'attractivité du territoire en soutenant l'économie **locale**. L'objectif est d'établir un lien de proximité, de suivi et de soutien à l'**innovation durable** tout en respectant nos valeurs sur l'écologie, le développement durable, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'agronomie et l'éco Tech.

NOTRE COMITÉ DE PILOTAGE



NOS PARTENAIRES



NOUS CONTACTER

+ 33 (0)6 30 07 93 64

lir@lomagne-gersoise.com

www.lomagne-gersoise.com

97 rue Pasteur
32500 FLEURANCE

SUIVEZ-NOUS

LaboratoireInnovationRurale

laboratoire_innovation_rurale

NOUS CONTACTER

+ 33 (0)5 62 29 52 40

pepiniere@lomagne-gersoise.com

www.lomagne-gersoise.com

ZI La Couture
32700 LECTOURE

NOUVEAUTÉ #COWORKING #PÉPINIÈRE

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES VOUS ACCUEILLE !

Construite il y a 13 ans, la pépinière d'entreprises à **Lectoure** a pour vocation d'accueillir, héberger et accompagner les porteurs de projets et créateurs d'entreprise. Ses locaux sont constitués de **12 bureaux, 1 salle de réunion, et 3 ateliers de production**.

Le nouvel espace coworking, ouvert aux télétravailleurs, sera prochainement disponible et s'articulera avec l'offre du Laboratoire d'Innovation Rurale.



GRANDS TRAVAUX

à Fleurance...

14 classes des écoles Monge et Pasteur regroupées sur un site.

Bâtiment intégré dans le programme régional NO WATT



Budget : 5 millions d'euros

Début des travaux : juin 2019

Livraison prévue en 2021

La Lomagne Gersoise finalise, après 3 ans de concertation et de travaux, le regroupement des écoles élémentaires des deux bourgs-centres.



Le projet - Intégration paysagère (cabinet Airoldi)



Visite sur site avec des collégiens "les coulisses du bâtiment"



La réalisation



Retrouvez l'actualité complète de la Lomagne Gersoise sur Facebook :

www.facebook.com/LomagneGersoise





Dominique GONELLA
Vice-président au commerce,
à l'artisanat et l'agriculture

LA FILIÈRE BIO EN PLEIN ESSOR

ASAN Bio

La Lomagne Gersoise accompagne la structuration d'une véritable filière agricole locale, avec un volet concernant la diversification agricole et les conversions bio, qui doit permettre de fixer sur le territoire la valeur ajoutée induite par les productions.

Cette démarche s'est concrétisée par la création de l'association ASANBio (Agroalimentaire et santé par l'alimentation naturelle et bio), présidée par Pascal LAFONT, qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, industriels...).

La Lomagne Gersoise poursuit son accompagnement en mobilisant son régime d'aide à l'immobilier d'entreprises :

- ✓ Les Vergers de Gascogne à Fleurance
- ✓ Les Herbes d'Hélios à Lectoure
- ✓ L'Isle aux grains à Lectoure
- ✓ Les Vergers de Beausoleil à La Romieu

Visite du chantier de la future usine à Fleurance le 4 novembre 2020
Xavier Ballenghien, Président de la Lomagne Gersoise,
Ronny Guardia Mazzoleni, maire de Fleurance et conseiller régional,
Yannick Ferronato et Eric Caubet, porteurs du projet Biocccitanie,
et Vincent Pellegatta, architecte.



Les travaux de terrassement en cours

Focus sur Biocccitanie

Créée en 2019, l'entreprise Biocccitanie propose une activité de collecte, de traitement et de commercialisation de productions majoritairement biologiques, au premier chef desquelles l'ail, emblématique de la Lomagne. Elle a pour ambition de répondre aux différents enjeux de la production d'ail, en créant un point de collecte, de logistique et de transformation sur Fleurance.

L'entreprise bénéficie du soutien de la communauté de communes qui, dans le cadre d'un crédit-bail porte le projet de construction d'un atelier-relais de production sur la ZI du Berdoulet à Fleurance. Le budget prévisionnel de cette opération est de 1,35 millions d'euros, cofinancé à hauteur de 40% par la Région Occitanie et la Lomagne Gersoise.

👉 Livraison prévue en avril 2021.



BIOCCCITANIE - Intégration paysagère (Architecte et maîtrise d'oeuvre : Atelier BAP)



Valérie MANISSOL
Vice-présidente aux services
à la population

LES GROUPES SCOLAIRES

Le projet - Intégration paysagère (Atelier 2.19)



Le bâtiment



Visite sur site avec l'équipe enseignante et le personnel de l'école



... et Lectoure.

6 classes des écoles Bladé et Gambetta regroupées sur un nouveau site à proximité de la cité scolaire.

Budget : 2 millions d'euros

Début des travaux : février 2019

Rentrée prévue en janvier 2021



L'Accès Internet à Très Haut Débit

Gers Numérique poursuit l'aménagement du territoire

En raison de son habitat très dispersé, le Gers avait, il y a peu encore, le plus mauvais débit de France et une fracture numérique guettait le département quand les opérateurs ont annoncé leur souhait de n'investir que sur Auch et les communes voisines. Le Conseil Départemental et les communautés de communes ont alors réagi en se rassemblant au sein de Gers Numérique qui porte le projet d'aménagement numérique du territoire. L'investissement public consacré à ce dossier (100M€ sur la période 2015/21 avec le soutien de l'Etat et de la Région Occitanie, dont plus de 13M€ en Lomagne Gersoise) est historique. Il a déjà permis d'améliorer la situation alors que chaque jour montre la place du numérique dans notre quotidien, particulièrement dans la période actuelle.



3 questions à Romain GABRIELLI, directeur de Gers Numérique

Où en est le déploiement de la fibre optique dans le Gers et en Lomagne Gersoise ?

Avant de parler de la fibre optique, il convient de rappeler que les premières actions engagées par Gers Numérique ont permis que 100% des Gersois aient accès à un bon haut débit, depuis, 2017, grâce au déploiement de plusieurs technologies. Chacun, lorsqu'il a bien identifié la meilleure technologie disponible à son adresse, a donc une solution satisfaisante pour attendre l'arrivée de la fibre.

Concernant la fibre, le Gers dispose aujourd'hui du 1er réseau public en fibre optique d'Occitanie et il est aussi le 1er département rural, dans un rayon de 500 kms, à franchir le seuil de 50% de couverture fibre. 1 Gersois sur 2 a donc déjà accès à la fibre chez lui : il reste du chemin mais les choses avancent bien alors qu'il s'agit d'un gigantesque chantier de plusieurs milliers de kms.

En Lomagne aussi, le déploiement progresse. 82% des habitants de Fleurance sont déjà éligibles à la fibre ; 63% à Lectoure où Gers Numérique et ses partenaires locaux ont entamé de très importants travaux de génie civil pour enfouir le réseau en fibre quand il n'y avait pas d'infrastructure réutilisable (fourreaux ou poteaux par exemple).

Ce chantier concerne aussi la ZA de Montestruc (déjà éligible) et de plus petites communes. Nous finalisons également la négociation du marché qui permettra une couverture 100% fibre du département d'ici quelques années.

Comment savoir si l'on est éligible à la fibre ou à une autre technologie ?

Pour identifier la meilleure technologie à son adresse (fibre, ADSL, wifi, 4G fixe ou satellite), il suffit de consulter notre carte interactive, accessible depuis notre site internet ou via le QR code ci-dessous.

Le déploiement de la fibre est affiché en 4 étapes : lorsque votre habitation apparaît avec un « pouce vert », il est possible de s'abonner à la fibre auprès d'un opérateur. Si l'adresse n'est pas encore éligible, il est très facile, en 2 clics, de demander à Gers Numérique d'être tenu informé de l'arrivée de la fibre.

Comment se déroule le raccordement final de l'abonné à la fibre ?

Il faut d'abord souscrire un abonnement fibre, qui remplacera l'abonnement ADSL ou wifi, auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet. A ce jour, Orange (joignable au 3900) et Free (au 1033) proposent des abonnements aux particuliers ; d'autres opérateurs spécialisés ciblent aussi les entreprises.

Ensuite, le raccordement entre le point de branchement sur le réseau public (un boîtier) et la box de l'abonné est réalisé, sur rendez-vous, par l'opérateur commercial. Son coût (plusieurs centaines d'euros) est pris en charge par Gers Numérique et l'opérateur de l'abonné.

En règle générale, sur le terrain privé, le tirage de la fibre optique suit le réseau téléphonique existant (souterrain ou aérien). Dans le cas d'une adduction souterraine, s'il n'y a pas de fourreau sur le terrain privé ou s'il est bouché ou sectionné, cela relève de la responsabilité du propriétaire de le remettre en état avant le tirage de la fibre. Il doit alors réparer ou remplacer à ses frais le fourreau défectueux. C'est le seul cas dans lequel l'intervention de l'abonné est nécessaire avant de réaliser le raccordement final. Une fois raccordé, vous pouvez profiter de la puissance de la fibre, c'est la meilleure technologie : elle garantit à tous les membres de la famille un accès simultané au meilleur débit, parfaitement stable.

L'aménagement numérique en quelques dates

2014 : création du syndicat mixte Gers Numérique

2015 à 2017 : 23 villages de Lomagne Gersoise bénéficient de la montée en débit de l'ADSL grâce au déploiement de 93 kms de fibre optique

2016 : 17 relais wifi 20Mb/s mis en service en Lomagne gersoise pour couvrir notamment l'habitat dispersé

2017 : 100% des Gersois éligibles à un débit d'au moins 8 Mb/s grâce à différentes technologies

Aujourd'hui : 82% des lignes de Fleurance et 63% de Lectoure (et la ZA de Montestruc) sont éligibles au réseau public en fibre optique

2021 : fin du chantier 100% fibre à Fleurance et Lectoure ; début du déploiement de la fibre jusqu'aux habitations dans les autres communes de Lomagne Gersoise (travaux étalés sur la période 2021/2025).



13,3 millions d'euros

C'est le coût global de l'opération pour le territoire communautaire pour lequel la Lomagne Gersoise participe à hauteur de **130 000 € par an**.

Cet aménagement bénéficie des aides de l'Etat et de la Région qui permettent de réduire le coût d'autofinancement pour le Département et les communautés de communes.



SE RACCORDER À LA FIBRE ? POURQUOI ?

La garantie d'accès

aux services de téléphonie, d'accès à internet et de TV sans ralentissement, ni coupures intempestives

Un débit identique

pour tous, quel que soit le lieu d'habitation, à la campagne ou à la ville

Des connexions

internet ultra-rapides (de 300 Mb/s à 10 Gb/s, selon les offres des opérateurs)

L'utilisation simultanée

au sein des différentes pièces du domicile, et sans dégradation de plusieurs terminaux : télévisions, ordinateurs, tablettes, smartphones, objets connectés...



Gers Numérique - 05 31 00 46 90 - www.gersnumerique.fr

NumeriqueGers

gersnumerique

A quel accès êtes vous éligibles ? Rendez-vous sur la carte.

Visualiser les réseaux haut-débits

Par adresse Par commune

Saisissez votre adresse

Légende de la carte

Le réseau ADSL

- Indigible
- Moins de 3 Mbit/s
- 3 à 8 Mbit/s
- 8 à 30 Mbit/s
- 30 à 100 Mbit/s

Le réseau en fibre jusqu'à l'abonné

Déploiement prévisionnel du Réseau Fibre

Le réseau wifi à 20 Mégas

Vérifiez votre éligibilité sur la carte interactive accessible avec le QR code ci-contre ou depuis le site de Gers Numérique : www.gersnumerique.fr